



La Grand' Actu du Régulateur

N° 006 - MARS 2023

Service Universel Communications Électroniques

L'envol socio-économique de Mouindi grâce au téléphone



Transaction électronique
La DGIFN s'offre les services de l'ARPCE



Poste
En 2022, le secteur postal réalise un chiffre d'affaires estimé à plus de 2 milliards de francs CFA



Télécommunications
L'UIT discute au Congo des questions de tarification et de comptabilité des services en Afrique



La Grand'

Actu du Régulateur

Bulletin de l'ARPCE Congo

Directeur de Publication

Louis - Marc SAKALA

Rédactrice en Chef

Love AHOUI SARA NDEKE

Secrétaire de Rédaction

Sylver IKAMA

Équipe de Rédaction

Lethisia ONDONGO

Quentin LOUBOU

Raissa BOUEBARRET

Christopher MALONGA

Maquette & Design

Dodo NGOYI

Jean-Claude DIATOULOU

D'estaing ONDONGO

Ont collaboré à ce numéro

Edgard ELANGUI

Benny TOUAZOCK

Crédits Photos

ARPCE / EVC

Contacts

Tel. +242 05 510 7272

mail: lactu.regulateur@arpce.cg

Site-web : www.arpce.cg   

SOMMAIRE



Téléphonie mobile

Accord d'itinérance nationale entre les opérateurs Airtel et MTN Congo



Poste

En 2022, le secteur postal réalise un chiffre d'affaires estimé à plus de 2 milliards de francs CFA



Service Universel Communications Électroniques

L'envol socio-économique de Mouindi grâce au téléphone



Télécommunications

L'UIT discute au Congo des questions de tarification et de comptabilité des services en Afrique



Culture du numérique

Un film documentaire dresse le bilan à mi-parcours du projet FASUCE



Inclusion Numérique

Inauguration de la salle multimédia du collège Loango à Pointe-Noire



ARPCE inside

L'ARPCE English club salut le progrès de son initiative



La dématérialisation, une finalité

L'usage du numérique dans nos institutions ne cesse révolutionner, au jour le jour, la façon de travailler des entreprises et des administrations. Une rupture avec les anciennes méthodes de travail qui va en s'accéléralant et nul ne pourra rester en marge de cette dynamique qui nous conduira inéluctablement à la dématérialisation des processus, à tous les niveaux.

D'ores et déjà, l'ARPCE, notre institution, a placé l'année 2023 comme l'année de la digitalisation. Et depuis, nous nous sommes lancés dans la dématérialisation de tous nos processus et procédures. En effet, la dématérialisation est l'un des principes piliers de la transformation digitale des entreprises et des organismes publics. Elle permet ainsi une meilleure gestion et facilite l'accès aux données et aux documents, qu'ils soient internes ou issus de contacts externes.

De même, notre engagement se trouve renforcé par les exigences à nous faites dans le cadre de la mise en œuvre des projets liés aux finances technologiques que ne cesse de nous confier le législateur, à travers les lois

de finances 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

A ce titre, l'ARPCE a procédé à la mise en place du Timbre Electronique et du Hub digital ; deux instruments technologiques qui permettent à l'Etat d'avoir un meilleur suivi des redevances et taxes. Dans le même élan et pour les mêmes objectifs, l'ARPCE va apporter son appui, grâce à son expertise, aux ministères en charge des transports et des finances, à travers les Direction Générale des Transports Terrestres et Direction Générale de Recettes et Service du Portefeuille Public, en ce qui concerne la dématérialisation des redevances et autres actes payés au niveau de la DGTT.

Par ailleurs, l'équipe de rédaction vous invite à comprendre les contours de l'accord d'itinérance conclu entre les opérateurs de téléphonie mobile que sont Airtel et MTN. Suivant les retombées du FASUCE, découvrez aussi dans cette livraison l'envol socio-économique de Mouindi grâce l'accès aux services de téléphonie mobile. Le secteur postal maintient le cap, le secteur a généré la bagatelle de 2 milliards de francs CFA. Pour ce qui est du marché de la téléphonie mobile, l'Internet mobile a généré près 4,436 milliards FCFA de recette pour le seul mois de janvier 2023.

Excellentes conditions de lecture

Louis-Marc SAKALA
Directeur Général
ARPCE Congo

Le chiffre 153

C'est le nombre de localités couvertes en téléphonie mobile et Internet par le Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE) en trois années d'exercice. On estime que le FASUCE a connecté en moyenne chaque année, depuis 2020, une cinquantaine de localités au Congo dites hier zones blanches et pourvu en salles multimédias 19 établissements scolaires et universitaires sur toute l'étendue de la République.



Verbatim Louis-Marc SAKALA

Directeur Général de l'ARPC Congo

« Même si nos pays disposent d'organes de régulation, il n'en demeure pas moins que certains domaines de la réglementation opérationnelle restent à renforcer, notamment, la transparence dans les règles de la concurrence, les règles et tarification de l'interconnexion, la conception et ou la mise en œuvre effective des procédures et du financement des services, la mise en œuvre des procédures de contrôle de la qualité de service, etc. »

2^{ème} réunion du Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'UIT-T pour l'Afrique, Congo-Brazzaville, le 7 février 2023

Le concept Itinérance

L'itinérance correspond en Anglais au roaming, un terme très utilisé en téléphonie mobile. Le roaming est le procédé qui permet à un utilisateur de passer des appels, d'envoyer des SMS/MMS ou d'utiliser Internet mobile, en passant par le réseau d'un opérateur qui n'est pas le sien. Rappelons que, l'ARPC et l'ARCEP, son homologue du Gabon, ont conclu en octobre 2019 un protocole d'accord relatif à la mise en œuvre du « free roaming », opérationnel depuis le 31 décembre 2019.



Téléphonie mobile

Accord d'itinérance nationale entre les opérateurs Airtel et MTN Congo



M. Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE (au centre) entouré de M. Ayham MOUSSA, Directeur Général de MTN Congo (à gauche) et de M. Alain KAHASHA, Directeur Général de Airtel Congo (à droite)

A l'initiative de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), les opérateurs MTN et Airtel Congo ont conclu, le 16 février 2023, au siège du Régulateur, un accord d'itinérance permettant aux abonnés des deux réseaux, peu importe le lieu où ils se trouvent, de communiquer sans difficulté.

L'accord signé en présence du Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, impulse la politique de convergence des infrastructures qui entre dans la vision du Régulateur.

L'itinérance nationale est, en effet, la faculté pour un opérateur de téléphonie mobile d'offrir des services de Communications Électroniques à des tarifs raisonnables à ses abonnés en s'appuyant sur l'infrastructure active de son concurrent dans une zone non couverte par son propre

réseau. Cette approche est encadrée par la loi n° 09-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des Communications Électroniques, ainsi que par la décision y relative rendue publique par l'ARPCE.

« Cette décision a permis de fixer les conditions tarifaires et techniques, ainsi que des considérations relatives aux contrats d'itinérance nationale, en concertation avec les acteurs du marché », a expliqué Benjamin MOUANDZA, Directeur des Réseaux et Services des Communications Électroniques de l'ARPCE.

Il s'agit, pour le Régulateur, d'un bond important en ce qui concerne, d'une part, la promotion des droits des consommateurs en ce sens qu'elle devra permettre à chacun de bénéficier pleinement des services de Communications Électroniques et, d'autre part, à un opérateur de profiter des

installations de son concurrent afin de servir sa clientèle.

A travers cette itinérance, l'opérateur MTN ouvrira son réseau aux abonnés Airtel sur 8 sites, parmi lesquels Malélé, Kissila, Kintamou, et Liouesso, tandis que Airtel Congo le fera dans une dizaine de localités dont Kayes, Tchicanou, Boulankio et Ketta, pour un premier temps.

Parlant du partage d'infrastructure, Louis-Marc SAKALA a fait savoir que l'ARPCE encourage le partage d'infrastructures actives et passives, sur une base commerciale, entre les exploitants de réseaux publics de Communications Électroniques, dans des conditions d'équité, de non-discrimination et d'égalité d'accès.

« Toutefois, l'itinérance nationale ne doit en aucun cas remplacer les engagements de couverture souscrits dans le cadre d'octroi de licence de services mobiles par les opérateurs entrants », a souligné le Directeur Général de l'ARPCE.

Il faut noter que la fourniture du service d'itinérance nationale fait l'objet d'une convention de droit privé, à conclure librement entre les opérateurs concernés, respectant les conditions techniques et tarifaires objectives, fondées sur le principe de l'équité, de la transparence et de non-discrimination.

Action de l'État en mer

Collaboration en perspective entre le Secrétariat Permanent du Comité interministériel et l'ARPCE



La volonté de collaboration entre le Secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales et l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques a été exprimée le 9 février 2023, par le Secrétaire Permanent dudit Comité, M. Eric Olivier DIBAS-FRANCK, et le Directeur Général de l'ARPCE, M. Louis-Marc SAKALA, au cours d'une visite de travail au siège social de l'Autorité de Régulation.

« L'ARPCE est le fleuron des Télécommunications au Congo et il s'agit d'une des entreprises du pays qui jouissent d'une excellente renommée. Il est bien normal que nous visitons vos installations et que nous discutons pour voir ensemble comment

nous pouvons collaborer », a indiqué d'entrée jeu M. Eric Olivier DIBAS-FRANCK, lors de la séance de travail qu'il a eue avec le Directeur Général de l'ARPCE, assisté de ses Directeurs centraux.

Le Comité interministériel qui a pour, entre autres, missions de : veiller à la protection des intérêts nationaux stratégiques dans le domaine maritime, traiter des problématiques de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales, protéger l'environnement et lutter contre les pollutions, a été créé pour gérer les activités de l'État en mer et dans les eaux continentales. Ceci, dans le cadre de l'architecture de Yaoundé de juin 2013, relative à la sûreté et à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et à la Convention des

Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

Il faut aussi souligner que dans le cadre de ses missions régaliennes, liées à la régulation des fréquences, l'ARPCE a compétence de contrôler les activités des opérateurs aussi bien sur terre et dans les airs que sur mer. La possible collaboration entre les deux institutions devrait sans nul doute être profitable aux deux parties.

Au terme la présentation de l'ARPCE, ses missions et réalisations par le Directeur Général de l'ARPCE, les deux personnalités ont visité le bâtiment technique de l'Autorité de Régulation des Postes et des Communications Électroniques.

Transactions électroniques

La DGIFN s'offre les services de l'ARPCE



Façade-avant du du bâtiment du Ministère de l'Économie et des Finances

Décidé à voir plus clair dans les transactions que réalisent les bureaux de change, établissements de transfert, de microfinance, de paiement, sociétés de bourses et intermédiaires d'assurances, la Direction Générale des Institutions Financières Nationales (DGIFN) s'est offerte les services de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), à travers un protocole d'accord signé vendredi 10 mars à Brazzaville.

Le cadre de coopération signé au siège de l'ARPCE par les Directeurs Généraux des deux institutions, Jean-Pierre NONAULT pour la DGIFN et Louis-Marc SAKALA pour l'ARPCE, met en place un ensemble de mécanismes techniques qui permettent à la DGIFN d'avoir des informations et la traçabilité sur les transactions réalisées au sein des institutions financières nationales, gage d'une meilleure régulation de ce secteur et une disposition plus active d'outils d'aide à la décision.

« L'objectif visé par la conclusion du présent protocole d'accord est que les plateformes mises en place par l'ARPCE permettent à la DGIFN d'assurer une supervision efficace et en temps réel des transactions électroniques au sein des institutions financières nationales », a précisé Jean-Pierre NONAULT.

La DGIFN est, en effet, l'organe technique du Ministère de l'Économie et des Finances chargée de veiller à l'application de la réglementation relative aux établissements de crédit et

assimilés.

Au-delà d'obtenir un regard plus opérationnel sur son écosystème, l'institution, créée en 2010, a manifesté son intérêt d'avoir la vue sur les niches à forte valeur ajoutée générées par les transactions électroniques effectuées au sein des institutions financières nationales, et par ce biais contribuer également à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Ayant une expertise avérée dans la supervision des flux de transactions électroniques et du trafic téléphonique à travers les plateformes mises en place à cet effet, l'ARPCE assurera pour la DGIFN la mise en place de projets à forte valeur ajoutée.

« Nous allons superviser toutes les transactions des institutions financières et faire des états des lieux des systèmes d'information, en mettant à la disposition de la DGIFN des informations pour la supervision des transactions », a déclaré Louis-Marc SAKALA.



Poignée de main entre M. Monsieur Jean Pierre NONAULT, Directeur Général de la DGIFN (à gauche) et M. Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE (à droite)

Actualité

Numérique : l'ARPCE prend part au lancement du PATN



Vue partielle des personnalités participant à la cérémonie de lancement du PATN

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Jean Jacques BOUYA, a lancé le 24 janvier 2023 à Brazzaville le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) au Congo, en présence des partenaires du projet et des acteurs majeurs de l'écosystème numérique du Congo à l'instar du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), Louis-Marc SAKALA.

Prévu pour une durée de cinq ans, le PATN est financé à hauteur de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA) par la Banque Mondiale (BM).

Pour le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, le lancement du PATN représente une réponse « urgente » aux besoins

de développement socio-économique. Celui-ci s'appuiera sur les acquis des précédents investissements de l'État dans le secteur, par exemple, du projet de fibre optique et de connexion régionale ayant permis de relier le pays au Cameroun, à la Centrafrique et au Gabon.

Mais aussi, sur le Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE), administré par l'ARPCE, dont l'opérationnalisation en deux ans d'exercice a favorisé la connexion de plus de 150 localités, soit près de 200 000 habitants et 19 établissements universitaires et scolaires.

« Aujourd'hui, au travers de ce que le FASUCE a réalisé en deux ans, le PATN a décidé de lui confier la composante 2 sur l'accélération de la connectivité

pour poursuivre ce travail avec l'appui de la Banque Mondiale. C'est ce que nous allons nous atteler à faire en tant que gestionnaire du FASUCE. Nous travaillerons avec les prestataires choisis pour mettre en place ces résolutions », a déclaré Louis-Marc SAKALA à la fin de la cérémonie, lors d'une interview accordée aux médias.

Le PATN est à l'heure actuelle le plus important programme d'investissement public dans le domaine du numérique. Outre la BM, deux autres partenaires se sont déjà engagés à le financer, à savoir la Banque Européenne d'Investissement, qui a promis de débloquer 35 millions d'euros (23 milliards FCFA) et l'Union Européenne sous forme de dons de 15 millions d'euros (environ 9 milliards FCFA).

DÉMATÉRIALISATION ET SÉCURISATION

DES DOCUMENTS ET DES PAIEMENTS
DES TAXES ET REDEVANCES DE LA DGTT

LA **SIMPLIFICATION** ET LA
TRANSPARENCE POUR VOS
PAIEMENTS



CIBLES

- ✓ LES ENTREPRISES
- ✓ LES PARTICULIERS

Téléphonie mobile : MTN conserve son leadership avec 73,9% des parts de marché

L'opérateur MTN distance son principal concurrent Airtel en terme de part de marché en valeur au cours du mois de janvier 2023, soit 73,9% contre 25,9% pour Airtel, rapporte les chiffres clés de l'évolution du marché de la téléphonie mobile.

Le rapport répertorie, pour la période énoncée, 5,655 millions de carte SIM (+53 mille) par rapport à janvier 2022. MTN enregistre le plus grand nombre d'abonnés et détient une part de marché de 62%, contre 38% pour Airtel. La variation mensuelle du nombre d'abonnés signale une augmentation de 214 mille abonnés pour MTN, contre une diminution de 161 mille pour Airtel en janvier 2023, comparé à janvier 2022.

Au mois de janvier 2023, un abonné aura passé en moyenne, 82 minutes de communication vocale et émis 81 SMS sur le réseau, contre 70 minutes et 79 SMS en janvier 2022.

Au cours de cette période, les abonnés de MTN passent le plus de temps à communiquer, en moyenne, 98 minutes de communication vocale et 125 SMS envoyés sur le réseau, contre 55 minutes et 11 SMS chez Airtel.

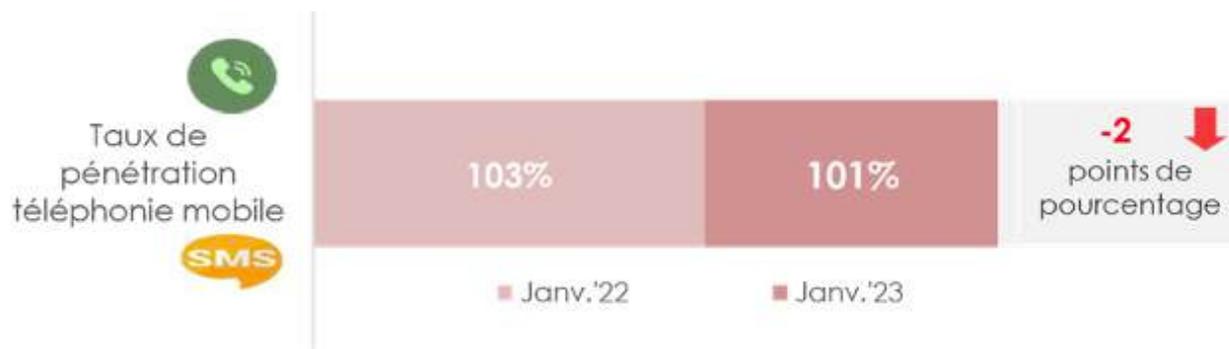
Un revenu total en hausse

Au mois de janvier 2023, le revenu total de la téléphonie mobile s'élève à 11,088 milliards FCFA, soit une hausse de 5,1% estimée à 0,537 milliards par rapport à janvier 2022. Dans cette rétribution, MTN reste leader avec un total de 8,215 milliards FCFA, et une augmentation de 6%. Airtel affiche un revenu de 2,873 milliards FCFA avec une hausse de 2,6%.

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile au mois de janvier 2023 est de 103% contre 101% en janvier 2022,

Au mois de janvier 2023, le revenu total de la téléphonie mobile s'élève à 11,088 milliards FCFA, soit une hausse de 5,1% estimée à 0,537 milliards par rapport à janvier 2022. Dans cette rétribution, MTN reste leader avec un total de 8,215 milliards FCFA

soit une augmentation de 2%. MTN affiche un total d'abonnés de 3,490 millions avec une hausse de 6,5% contre 2,165 millions pour Airtel, soit une diminution de de 6,9%.



Internet mobile : 4,436 milliards FCFA de recette au mois de janvier 2023

Malgré une légère baisse de 2,8% par rapport au mois de janvier 2022, le revenu total du marché de l'internet mobile est d'environ 4,436 milliards de F CFA au mois de janvier 2023.

Pendant cette période, MTN est toujours leader du marché en termes de revenus avec plus de 64 % de parts de marché. Au mois de janvier 2023, le marché de l'internet mobile compte environ 3,049 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 54,4% (-0,7 points). Au cours de cette période, les abonnés prépayés représentent 98% pour 5,608 habitants. En janvier 2023, le marché de l'internet mobile enregistre une hausse de 1% du nombre d'abonnés comparé au moins de janvier 2022.

Coté part de marché, MTN conserve son leadership sur le marché de l'internet mobile avec 65,5% contre 34,5% pour Airtel.

Les tarifs en baisse

Au mois de janvier 2023, le tarif moyen pondéré du mégaoctet du marché s'établit à 0,94 F CFA/Mo. Comparé au mois de janvier 2022, celui-ci a baissé d'environ 44%. Au cours de la même période, les tarifs toutes technologies confondues sont en baisse. Les tarifs de MTN, (2G, 3G et 4G), s'établissent à 1,03 F CFA/Mo, contre 0,82 F CFA/Mo pour Airtel.

Airtel affiche un tarif de 0,82 F CFA/Mo pour la 2G et la 3G ; 1,63 F CFA/Mo pour la 4G ; tandis que MTN pratique le même tarif (1,03 F CFA/Mo) toutes technologies confondues.

Part de marché en volume

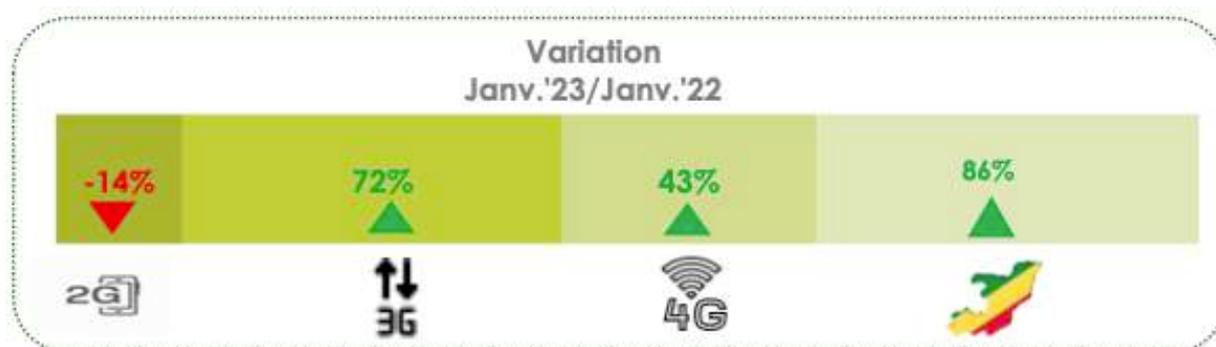
En janvier 2023, MTN est leader du marché de l'internet mobile avec une part de marché en volume de 67,6%. On constate une baisse du nombre d'abonnés d'Airtel avec -4,5%. Le nombre d'abonnés

Coté part de marché, MTN conserve son leadership sur le marché de l'internet mobile avec 65,5% contre 34,5% pour Airtel

2G représente 35% du nombre total d'abonnés.

En Janvier 2023, la consommation data mensuelle moyenne d'un abonné (AMTU) du marché est de 1 546 mégaoctets, et affiche une forte hausse de 118% par rapport au mois de janvier 2022.

Sur le flanc des revenus de manière globale, en janvier 2023 la 4G affiche un chiffre de 2,899 milliards FCFA, soit une augmentation de 5,2% par rapport au mois de janvier 2022. La 3G se contente d'un revenu de 1,506 milliards FCFA soit une baisse de 13,2 %, et la 2G boucle la mise avec un chiffre de 0,029 milliards FCFA et un déficit 58,6%.



Mobile money : 1,743 milliards FCFA au mois de janvier 2023

Le revenu total du marché Mobile Money est de plus de 1,743 milliards FCFA au mois de janvier 2023, fait constater la Direction de l'Économie et des Marchés à travers les chiffres clés relatifs à l'évolution de ce marché.

Un revenu en hausse de 22,1% comparé à celui du mois de janvier 2022 estimé à environ 1,428 milliard de FCFA.

En janvier 2023, MTN est toujours leader du marché en termes de revenu estimé à 80% de parts de marché. La part de marché de Airtel estimé à 23,20,4% a connu un pic de 2,1 points en janvier 2023. Une bonne nouvelle pour l'opérateur à la couleur rouge qui scrute des stratégies pour remonter la pente.

Les transactions financières

En janvier 2023, sur un total de 66 millions de transactions, MTN est l'opérateur dont les abonnés ont réalisé le plus de transactions, environ 52 millions, contre environ 13 millions pour Airtel. MTN détient une part de marché en volume de plus de 79%, contre 20% pour Airtel.

Au mois de janvier 2023, la valeur totale des transactions Mobile Money a atteint 197,752 milliards de FCFA, soit une hausse de 9,1% par rapport au mois de janvier 2022.

MTN détient une part de marché en valeur de 82,42%, contre 17,58% pour Airtel au mois de janvier 2023.

Abonnés actifs

Le nombre d'abonnés actifs par carte Sim est en hausse en janvier 2023, soit 3,006 millions abonnés (+278 mille) par rapport à janvier 2022. Le taux de pénétration est de 54% en janvier 2023 contre 50% jan 22. En janvier 2023, MTN est leader en termes d'abonnés actifs, avec 72,4% de parts de marché en volume

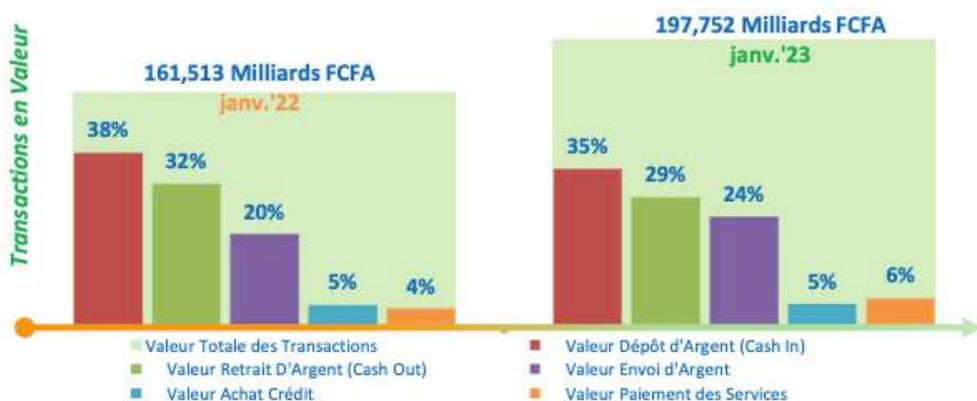
Une petite hausse pour Airtel

En janvier 2023, le nombre moyen mensuel de transactions par

Le nombre d'abonnés actifs par carte Sim est en hausse en janvier 2023, soit 3,006 millions abonnés.

utilisateur sur le marché Mobile Money est passé de 40 à 41 transactions. La consommation d'un utilisateur des services Mobile Money de l'opérateur MTN a baissé d'une transaction (-1), soit 3,2% par rapport à janvier 2022.

Pendant le même mois, le nombre de transactions Mobile Money de l'opérateur Airtel est passé de 15 à 17 ; soit une hausse de +9% par rapport à janvier 2022.



Poste : En 2022, le secteur postal réalise un chiffre d'affaires estimé à plus de 2 milliards de francs CFA

Fort de ses 15 opérateurs dument reconnus par l'Autorité de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCÉ), le secteur postal, dans ses segments courriers et colis, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 000 684 854 francs CFA, pour un trafic global de 77 949 objets collectés, acheminés et distribués en national et à l'international.

L'opérateur postal DHL avec 1 735 442 585 FCFA, est leader en termes de chiffre d'affaires, soit un peu plus de 86% ; suivi par Bolloré Logistics Express avec 102 440 697 FCFA, soit 5,12% du chiffre d'affaires. Le trafic international, pour cette même période, produit plus de 90% du chiffre d'affaires, contre moins de 10% en national.

En matière de volume d'envois, ce sont les opérateurs ACC EXPRESS (21997 objets envoyés, soit 28,45%), STELMAC (19771 objets soit 25,57%) et DHL

INTERNATIONAL (15589 objets envoyés soit 20,16%), qui tiennent respectivement les premières places.

Si le volume d'envois reste satisfaisant au premier trimestre 2022, l'évolution du marché en termes de chiffre d'affaires, présente toutefois une variation négative au deuxième trimestre avec 425 762 881 FCFA contre 484 919 642 FCFA au premier trimestre, soit un écart de près de 60 millions de francs CFA. En revanche, nous observons une variation positive au cours des deux derniers trimestres. Le quatrième trimestre étant le plus remarquable avec un chiffre d'affaires de près de 595 millions de francs CFA.

L'employabilité du secteur postal, dans cette même période, est de 150 postes de travail répartis entre 43 femmes et 107 hommes, évoluant dans 54 agences disséminés dans

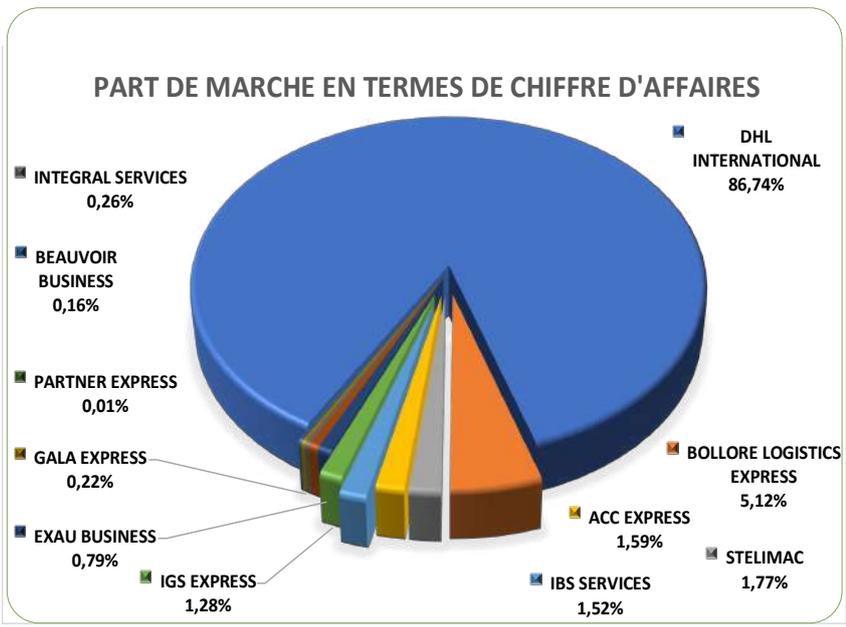
Le trafic international réalise plus de 90% du chiffre d'affaires contre un peu moins de 10% en national.

les principales villes que sont Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso et Oyo.

Les délais de distribution démontrent que les opérateurs couvrant les deux grandes villes à savoir Brazzaville et Pointe-Noire remplissent leurs obligations de distribution au plus tard dans les trois jours. En effet, plus de 54% des distributions se font dans la plupart des cas les premiers jours pour le courrier, contre plus de 74% pour le colis.

Par ailleurs, il sied de souligner que neuf (09) opérateurs sont arrivés à l'échéance de leurs autorisations d'exercer dans le domaine postal au troisième trimestre de cette année. Pour cette année 2023, le paysage postal congolais compte quatre (4) opérateurs postaux privés autorisés par le Régulateur à exercer en république du Congo à savoir : Bolloré Logistics Express, IGS Express, IBS Services et STELMAC. Certains opérateurs ont amorcé les démarches de renouvellement d'autorisations.

Express, IGS Express, IBS Services et STELMAC. Certains opérateurs ont amorcé les démarches de renouvellement d'autorisations.



Service Universel des Communications Électroniques

L'envol socio-économique de Mouindi grâce au téléphone



L'antenne installé par le FASUCE pour permettre aux populations de MOUINDI et ses environs d'avoir accès aux communications électroniques

Avec des atouts agricoles et marchands, la localité de Mouindi, dans le département de la Bouenza, retrouve peu à peu le chemin de l'essor socio-économique grâce au Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE) qui y transcende, par le biais de la téléphonie mobile, un réel impact de développement.

A l'entrée de Mouindi, au milieu du marché principal quelque peu maussade le vendredi, un gros véhicule charge des sacs de fofou en partance pour Pointe-Noire. Les expéditeurs sont de jeunes agriculteurs de la localité d'environ 4 000 âmes, située à près de 60 km de Dolisie, la troisième ville du pays. S'ils se félicitent de ce que les commandes ont eu lieu au téléphone, en même temps que les paiements effectués par Mobile Money sans altercation, ils saluent l'équipement installé depuis deux ans par le FASUCE grâce auquel ils arrivent à expédier trois véhicules par semaine avec environ 200 à 300 sacs.

Grâce à cette infrastructure, qui donne accès à la voix, au SMS et à la data à partir d'un réseau de 2.75G, appelé edge, la population de Mouindi, isolée hier car dépourvue de Communications Électroniques, surfe aisément sur la téléphonie mobile et est connectée au reste du monde. L'antenne, visible sur la place du marché, alimentée par des panneaux solaires pour pallier les coupures de l'électricité, a créé un véritable engouement économique dans la localité.

Non loin de là, sur cette avenue principale, Christine, la quarantaine révolue, a vu sa petite pharmacie de produits Shalina être bien remplie grâce au partenariat plus fluide avec ses fournisseurs via le téléphone. « Je ne me déplace plus pour Dolisie ou Pointe-Noire afin de passer les commandes.

J'envoie l'argent par Momo, et ils m'envoient les produits. Je fais des économies », explique-t-elle.

Mouindi est passé d'un seul kiosque Mobile Money à cinq aujourd'hui depuis l'installation de l'antenne FASUCE. Lewis Koudimba, alias Castro, est l'un des détenteurs de ces enseignes désormais très fréquentées. Avec sourire, il explique comment son activité a vu son chiffre d'affaires grimper de 30%, essentiellement par des dépôts d'argent que réalise toutes les semaines la vente des produits agricoles, dont le fufu. La vente du crédit téléphonique a également augmenté de 40%, selon le jeune commerçant qui explique ce boom par l'augmentation de l'utilisation du téléphone.

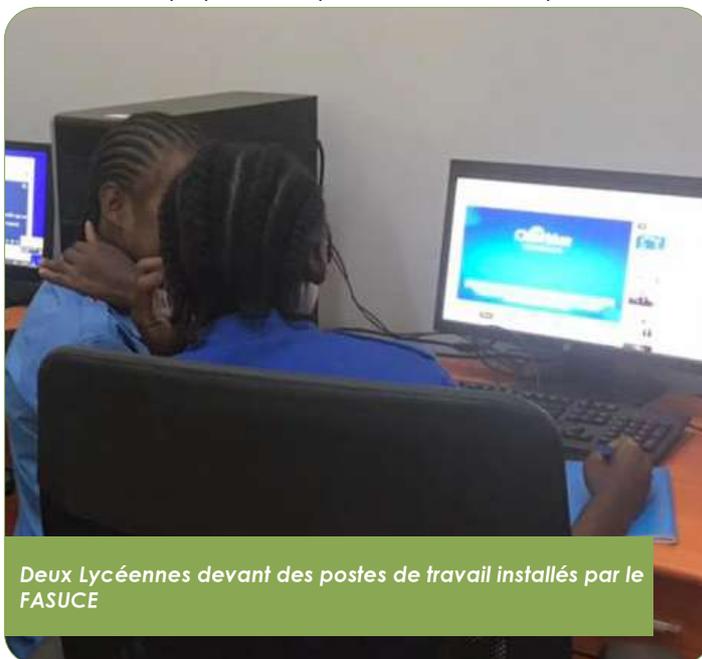
Des informations certifiées quelques minutes plus tard par le Secrétaire Général de ce village, Jean Serge Ndombé, un ancien retraité de la Fonction Publique qui s'adonne désormais aux travaux champêtres dans sa

localité. «Le village est à vocation agricole depuis fort longtemps. L'antenne FASUCE a fait en sorte que chaque ménage possède au moins un téléphone. Cela crée évidemment un impact socio-économique, car la population peut réaliser ce qui

au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population, afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, ce programme est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de Communications Électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

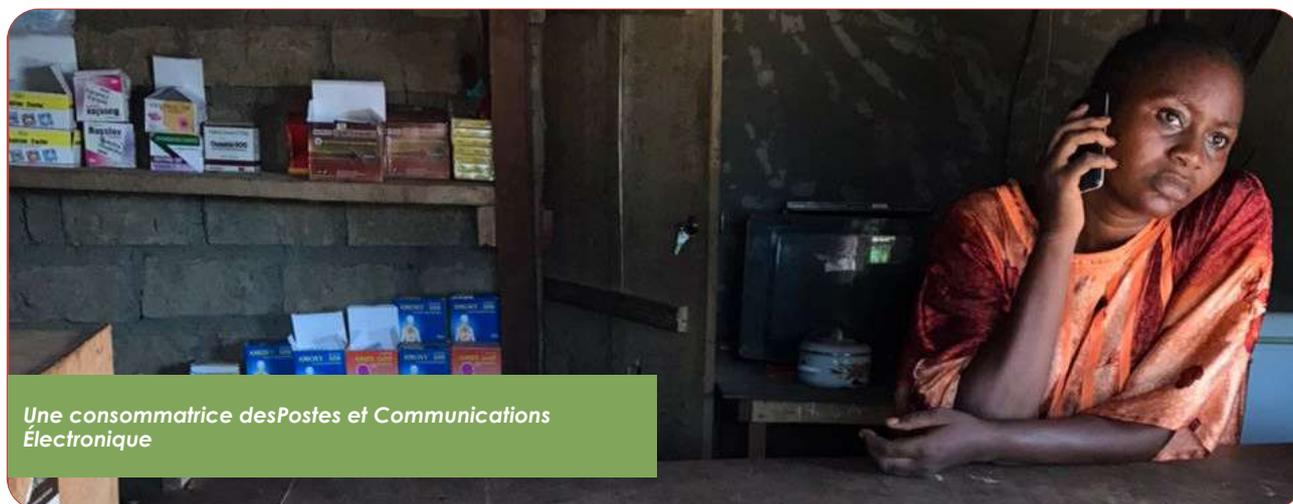
En tant qu'organe de gestion, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ) a réussi, en trois ans, avec ses partenaires, à connecter des milliers de localités entières, du nord au sud du pays, considérées hier comme des "zones blanches" car dépourvues d'infrastructures essentielles de communications.



Deux Lycéennes devant des postes de travail installés par le FASUCE

était impossible hier. Avant, le réseau n'était pas permanent. Il fallait se déplacer plus loin pour trouver le signal », dit-il.

Ce qui est sûr, la population de Mouindi, qui savoure les bienfaits de la téléphonie mobile, veut plus de services de ce programme initié par le gouvernement et lancé en 2020. Le FASUCE promeut une politique d'inclusion numérique



Une consommatrice des Postes et Communications Électronique

Télécommunications

Les localités d'Alla et Mossendé désormais connectées au réseau de Télécommunications



M. Léon Juste IBOMBO, accompagné de M. Louis Marc SAKALA Directeur Général de L'ARPCÉ et des autorités locales du district et du département

Situées dans le district d'Ongoni dans le département des Plateaux les populations des localités d'Alla et Mossendé jouissent désormais d'une connexion en réseau de Télécommunications et des services connexes.

La cérémonie d'inauguration de l'antenne en réseau de télécommunications a eu lieu lundi 13 Mars 2023 sous le patronage du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, en présence de Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCÉ, et des autorités locales du district et du département.

Cette antenne est un Réseau d'Accès Radio (RAN) dont la conception standard intègre l'alimentation, la connectivité de liaison et le réseau d'accès local dans une structure unique.

Prenons la parole pour la circonstance, Louis-Marc SAKALA a reconnu que des progrès sensibles ont été enregistrés en termes

d'amélioration du cadre de vie dans les localités où le FASUCE a posé ses bases.

« Aujourd'hui les populations ont la possibilité d'être en contact permanent avec le monde, de réaliser des opérations comme le Mobile Money, de voir émerger un nouveau secteur informel adossé aux services de la téléphonie mobile. L'avènement du réseau mobile à Alla et Mossendé aura le même effet déclencheur d'un nouvel écosystème socio-économique», at-il souligné.

Pour sa part, Léon Juste IBOMBO a rappelé la vision du Président de la République Denis Sassou N'Guesso qui est celle de faire de l'économie numérique un des six piliers du Plan National de Développement 2022-2026. Pour le Ministre, cette vision est une traduction pragmatique de son projet de société «Ensemble poursuivons la marche» qui encadre en même temps le projet de couverture en réseau de Communications Électroniques d'Alla et MOSENDE.



Dévoilement de la plaque inaugurale de l'antenne réseau par M. Léon Juste IBOMBO Ministre des PTEN

Inclusion numérique La localité de Tchitanzi n'est plus une « zone blanche »

Le Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE), a mis en service, le 25 mars 2023, les équipements de couverture réseaux de Tchitanzi, localité située dans le département de Pointe-Noire, désormais connectée au réseau mobile.



Le Ministre M. Léon Juste IBOMBO, accompagné de M. Louis-Marc SAKALA, de Madame le Maire de la ville de Pointe-Noire et des autorités locales lors de l'inauguration de l'antenne de Tchitanzi

La cérémonie d'inauguration de l'antenne a été rehaussée de la présence de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique assisté de Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques et des autorités préfectorales, secrétaire du Fonds.

D'un département à un autre, d'une localité à une autre, le chemin emprunté depuis trois ans par le FASUCE, dans le cadre d'un « pacte numérique national », ne cesse de réduire la fracture numérique au Congo.

Prenant la parole pour son mot de circonstance, le Directeur Général de l'ARPCE a souligné qu' « Aujourd'hui, le village de Tchitanzi peut jouir des bienfaits de ces technologies

devenues un droit irrévocable. Les populations sont désormais connectées au reste du pays et du monde via le téléphone, et avec lui un ensemble de services indispensables offerts à des tarifs abordables et non discriminatoires ».

Léon Juste Ibombo a, pour sa part, invité les populations locales de prendre « grand soin de cette infrastructure afin de briser le cycle construction, destruction et reconstruction ».

Cette infrastructure, nouvellement inaugurée, est un Réseau d'Accès Radio (RAN) dont la conception standard intègre l'alimentation, la connectivité de liaison et le

réseau d'accès local dans une structure unique.

Il convient aussi de rappeler que des progrès sensibles ont été enregistrés en termes d'amélioration du cadre de vie dans les localités où le FASUCE a posé ses bases. Les populations locales ont dorénavant la possibilité d'être en contact permanent avec le monde, de réaliser des opérations comme le mobile money.

On appelle couramment « zone blanche » un territoire non couvert par un réseau mobile. Aucun opérateur mobile ne couvre ce territoire peu densément peuplé, situé le plus souvent en zone rurale.

CONTACTEZ GRATUITEMENT

LE CENTRE D'ÉCOUTE DES
CONSO MMATEURS DE L'ARPCE

5050

06 715 50 50

(SMS)

EN CAS DE LITIGE NON RÉSOLU
AVEC VOTRE OPÉRATEUR

http://linfoduconsommateur.arpce.cg

SERVICE DISPONIBLE
DE LUNDI AU VENDREDI

— DE —
08 À 17

H00 À 1700

Télécommunications

L'UIT discute au Congo des questions de tarification et de comptabilité des services en Afrique



Photo de famille des expert télécom des pays membre de l'UIT autour du Ministre des Postes des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, du représentant de l'UIT, Martin ADOLPH et Louis-Marc SAKALA Directeur Général de l'ARPCÉ

Le Groupe régional de la Commission d'études 3 de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour l'Afrique, fort d'une cinquantaine d'experts de plusieurs pays membres, a résolu le 7 février 2023 à Kintélé, en République du Congo, de poser les bases de nouveaux principes applicables à la tarification ainsi qu'aux questions économiques et politiques des Télécommunications et Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) en Afrique.

Le nouvel engagement régional a été constaté dans les différents exposés lors des travaux qui ont réuni, du 7 au 9 février 2023 au Centre International des Conférences de Kintélé, des experts télécoms et métiers connexes des pays membres de l'UIT autour d'une réunion

consacrée aux problématiques financières et économiques associées au développement des TIC.

Organisée par le Bureau de la Normalisation des Télécommunications de l'UIT en partenariat avec l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCÉ), la réunion a constitué une étape supplémentaire vers la quête de nouvelles opportunités concernant l'harmonisation des coûts des services de Télécommunications et TIC et leur rôle dans l'équilibre économique des marchés en perpétuelle mutation.

À ces travaux ouverts par le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, en présence du représentant de l'UIT, Conseiller

au Bureau de la Normalisation des Télécommunications de l'institution internationale, Martin Adolph, les experts ont examiné plusieurs questions majeures de l'heure. Il s'agit, entre autres, de la tarification et comptabilité des NGN (Réseau de Nouvelle Génération), la connectivité Internet internationale, y compris l'échange de trafic IP, les points d'échange de trafics régionaux et le coût de la fourniture de services, les services financiers mobiles (MFS), l'impact économique des OTT, l'identification du marché, etc.

« Toutes ces thématiques épinglées nous exigent de repenser nos modèles de régulation qui, avec le développement effréné des technologies numériques, risquent de tomber dans l'obsolescence. Au Congo, nous prenons cette question

dans toute sa grandeur. C'est ainsi qu'il est prévu, dans les jours à venir, la révision de la loi portant création du secteur des Télécommunications ainsi que celle portant création de notre Autorité de Régulation », a déclaré le Ministre Léon Juste IBOMBO.

Le développement des Télécommunications et des TIC constitue un élément essentiel de l'essor socio-économique en général et de l'intégration économique régionale en particulier. L'harmonisation des politiques en la matière a donc

intégré l'esprit de ces travaux dont le but a été de doter la région d'outils et mécanismes efficaces favorables à la progression des marchés ainsi que de services distincts et règlementés. « S'il est admis que notre secteur s'inscrit comme catalyseur de la croissance socio-économique, il nous faut trouver les moyens de dégager de bonnes orientations et de continuer sans relâche à connecter le continent », a souligné, pour sa part, le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, hôte de la réunion.

De nouvelles recommandations ont été prises par les experts à l'issue de la rencontre pour concilier l'évolution des marchés des Télécommunications et TIC aux mutations qui s'opèrent sur les différents segments de cet écosystème. « Cette réunion nous a permis de déterminer avec clarté le chemin que nous allons suivre et de renouveler notre engagement concernant le développement des TIC en Afrique. Les enjeux qui nous attendent sont énormes mais ensemble, nous y arriverons ! », a assuré le Directeur Général de l'ARPCE.



Une vue de la salle et des Participants



Vue du Présidium



Une vue de l'équipe d'organisation constituée de l'ARPCE et du Bureau de la Normalisation des Télécommunications de l'UIT

Culture du numérique

Communications Électroniques : Un film documentaire dresse le bilan à mi-parcours du projet FASUCE

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) a organisé le 11 janvier 2023 à son siège à Brazzaville, la projection en avant-première du film intitulé « FASUCE, un outil efficace au service de l'inclusion socio-économique et numérique », lequel retrace les réalisations de deux ans d'activité du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE) dont l'ARPCE est l'organe de gestion.



Vue de la salle pendant la projection du film

Le film de 16 min, diffusé devant les opérateurs de téléphonie mobile et autres partenaires techniques du FASUCE, est une excellente vitrine qui témoigne non seulement de l'utilité de ce projet déterminé à réduire la fracture numérique au Congo, mais également de la pertinence de ses opérations qui transcendent un réel impact socio-économique dans les localités desservies.

Initié par le gouvernement, le FASUCE lancé en 2020 promeut une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées

de la population, afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, ce programme est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de Communications Électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

« En tant qu'organe de gestion, l'ARPCE a réussi, en deux ans

avec ses partenaires à connecter, des localités entières, du Nord au Sud du pays, considérées hier comme des "zones blanches" car dépourvues d'infrastructures essentielles de communications», a commenté Louis-Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE, Secrétaire du FASUCE.

Le film, avec parfois des sous-titrages du fait de certaines interventions de la population en langues locales, brosse, d'une part, une ouverture des communautés rurales et défavorisées désormais connectées au monde, et, de l'autre, exalte les bribes d'une

économie numérique locale qui naît dans ces localités où l'on peut apercevoir une frénésie sur l'utilisation du téléphone portable et des kiosques Mobile Money.

Au-delà de ces villages qui savourent les bienfaits des Communications Électroniques, le documentaire peint un autre aspect du FASUCE, celui destiné à soutenir l'éducation par l'installation des salles

multimédias dans différents établissements scolaires (collèges, lycées et universités) du pays, pour favoriser l'épanouissement de la jeunesse grâce à un accès gratuit et régulier aux outils informatiques et l'Internet.

Si le Directeur Général de l'ARPCE s'est réjoui de ce que le projet est allé au-delà de ses objectifs en deux ans d'activité (plus de 100 localités connectées,

130 000 femmes formées, plus de 19 écoles connectées), il relève néanmoins des difficultés rencontrées comme l'accès parfois très difficile à certaines localités enclavées. Louis-Marc SAKALA a également évoqué des questions d'énergie pour alimenter certains sites, et celles liées à la sécurité des installations, notamment les salles multimédias dont certaines ont été vandalisées courant 2022, mais vite réhabilitées.

Des perspectives pour le Fasuce

Salué par l'assistance, le film s'achève sur les perspectives du projet pour 2023. De manière succincte, il annonce une plus grande connectivité des localités cette année. Les sites préalablement construits en 2G seront convertis en technologie 3G, pour permettre des débits Internet plus importants et l'entrée de technologies et services innovants.



« C'est en cela que le FASUCE, avec l'appui de la Banque Mondiale qui nous a confié l'exécution de la plus grande composante du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Congo (PATN), va devoir connecter encore plus de localités enclavées dites zones blanches, des

centres d'intérêt public, des établissements scolaires et universitaires et interconnecter les administrations », a souligné Louis-Marc SAKALA, dans un échange avec la presse.

D'ici à cinq ans, le projet, sous le prisme du PATN, entend moderniser le cadre réglementaire des Communications

Électroniques, connecter plus de 100 écoles et 45 bureaux de poste. Le FASUCE vise, en effet, à impacter le quotidien de plus de 2 millions de personnes, en réduisant la fracture numérique dans les zones défavorisées auprès de la population à faible revenu ou vivant avec handicap.

Événement

L'ARPCE vous invite à OSIANE-7



Co-organisatrice du Salon International de la technologie et de l'innovation de l'Afrique Centrale (OSIANE), l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) se fait le grand plaisir de vous convier à la 7ème édition du salon OSIANE intitulée « Kumisa », qui aura lieu du 25 au 30 avril 2023 au palais des Congrès des Brazzaville.

Au programme de l'édition 2023 d'OSIANE, des conférences, des ateliers, des formations, des

hackathons, des formations etc. Des thématiques aussi riches que variées, seront débattues par des experts venant d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Une innovation pour cette nouvelle édition, le salon est structuré en six villages notamment :

- VISO : Village Start-up Osiane
- VIFO : Village Fintech Osiane
- VIGO : Village E-gov Osiane
- VITO : Village Tech Osiane

- VICO : Village Industrie Créatives et Culturelles Osiane.

L'ARPCE saisit cette opportunité pour vous inviter à visiter son stand. Nos experts seront heureux d'échanger avec vous sur les enjeux de l'innovation dans les secteurs que nous régulons, à savoir les Postes et les Communications Electroniques.

OSIANE, innovant pour progresser!

APPEL GRATUIT !

5050

CENTRE D'ÉCOUTE DES
CONSOMMATEURS

— HORAIRE —
08^{H00} À 17^{H00}

 <http://infoduconsommateur.arpce.cg>



PLUS QU'UN NUMÉRO, UN SERVICE



arpce

Antennes départementales

Les nouveaux chefs d'antennes de Pointe-Noire et de Ouesso prennent leurs fonctions



De droite à gauche, M. Benny TOUAZOCK, Chef d'antenne par intérim entrant du départementale de Pointe-noire, M. Armel ISSAY, Conseiller du DG de l'ARPCE, M. Augustin NGOMA, Chef d'antenne sortant et de M. Prosper MOUKILA

Benny Touazock, Ingénieur Télécoms, et Edgard Elangui, Administrateur des services postaux et financiers, viennent de prendre leurs fonctions de chefs d'antenne de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) des départements de Pointe-Noire pour le premier et de la Sangha pour le second. Les deux personnalités, des cadres-maison, ont intégré l'ARPCE depuis les premières heures de la création de l'institution.

La mise en place des antennes départementales répond à un besoin de représentativité sur l'ensemble du territoire national, afin d'assurer une régulation exhaustive sur les secteurs régulés: les postes et les communications électroniques. C'est à ce titre que l'ARPCE dispose de trois antennes départementales, notamment à Pointe-Noire qui a juridiction sur les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et de la Lékoumou, l'antenne de Dolisie qui a pour juridiction le Niari et la Bouenza, et l'antenne de Ouesso dont la juridiction s'étend sur la Sangha, la Likouala, la Cuvette Ouest et les Plateaux.

Au niveau de l'Antenne de la Sangha, Edgard Elangui remplace Benny Touazock qui a assuré les fonctions de chef d'antenne depuis près d'une décennie. La cérémonie s'est déroulée en présence de Melaine KISSIORO, chef de Bureau Documentation, représentant le Conseiller aux Ressources Humaines du Directeur Général. Anciennement chef de bureau Domaine Réservé, le nouveau promu, Edgard Elangui, a salué le travail de son prédécesseur et a assuré «préserver les acquis de l'antenne». Remerciant le Directeur Général pour cette

élévation qu'il considère être « un véritable challenge », il a promis « donner le meilleurs » de lui-même pour « être à la hauteur de cette noble mission ».

Quant à la passation de service à Pointe-Noire, entre Benny Touazock et Augustin Goma, appelé à d'autres fonctions, la cérémonie a été présidée par M. Armel Issay. Ce dernier a tenu à souligner l'engagement de l'ARPCE en faveur de la promotion des talents et de la valorisation du personnel.

M. Benny TOUAZOCK a pour sa part félicité M. Augustin NGOMA pour le travail accompli, qui a permis de «garantir l'influence de l'ARPCE dans les secteurs régulés». Le nouveau chef d'antenne de Pointe-Noire a exprimé sa gratitude au Directeur Général de l'ARPCE, tout en rendant hommage au staff de l'antenne qui ont su accompagner avec professionnalisme et abnégation son prédécesseur dans la réalisation des projets de l'antenne.



M. Edgar ELANGUI, Chef d'Antenne a.i entrant de Ouesso en remplacement de Monsieur Benny TOUAZOCK, appelé à d'autres fonctions



FONDS POUR L'ACCÈS ET LE SERVICE UNIVERSELS DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

NOTRE VISION

Promouvoir une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales, isolées et d'autres couches défavorisées de la population afin qu'elles bénéficient des opportunités économiques et sociales qu'offrent les Communications Électroniques.



" Notre mission est d'accompagner le gouvernement dans sa volonté de garantir à toutes les populations défavorisées et rurales, sur l'ensemble du territoire national, des services de Communications Électroniques à des tarifs abordables et non discriminatoires."

Louis Marc SAKALA,
Directeur Général de l'ARPCÉ, Secrétaire du Fonds

Inclusion Numérique

Inauguration de la salle multimédia du collège Loango à Pointe-Noire



Dévoilement de la plaque inaugurale de la salle multimédia du Collège de Loango par le Ministre des PTEN, M. Léon Juste IBOMBO

Le Ministre des Postes des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, accompagné du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), Louis-Marc SAKALA, a procédé le samedi 25 Mars 2023 à l'inauguration de la salle multimédia du Collège de Loango, à Pointe-Noire, dans le cadre du Fonds pour l'Accès et le Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE) dont l'ARPCE est l'organe de gestion.

Équipée de 20 ordinateurs, d'une connexion Internet haut-débit et d'une imprimante multifonctionnelle, cette salle multimédia, comme celles précédemment réalisées à travers le territoire national, a pour objectif de façonner une génération connectée. En effet, l'accès aux TIC et l'utilisation de ces technologies, permet l'acquisition et la diffusion du savoir dans le but de lutter contre l'illettrisme numérique.

« Ce don contribue à améliorer, si besoin, la qualité de nos élèves, en les rendant plus compétitifs grâce

aux résultats de leurs recherches tous azimuts » a indiqué Louis Marc SAKALA, Directeur Général de l'ARPCE, Secrétaire du Fonds, avant de s'adresser au corps enseignant en ces termes : « Ce don constitue un renforcement des outils didactiques mis à votre disposition pour la formation des élèves. Nous savons compter sur vous, pour garantir un usage rationnel et efficace de ce matériel informatique ».

Conscient que ces équipements permettront aux élèves de se familiariser à l'outil informatique, de faire des recherches et d'améliorer leur culture générale,

Léon Juste IBOMBO a promis aux élèves que dorénavant, chaque année, il sera organisé une émulation pour primer l'école qui aura mieux entretenu sa salle multimédia.

Rappelons que les salles multimédias installées par le FASUCE sont équipées d'importants parcs informatiques composés d'ordinateurs de dernière génération, connectés à Internet et capables d'accueillir chacune jusqu'à quinze utilisateurs en simultanée.

Il sied de noter que le FASUCE sert depuis 2020 de puissant catalyseur du développement. A ce jour, le projet a réussi à couvrir plus de 150 localités considérées hier comme des « zones blanches » et a connecté environ 21 établissements scolaires et universitaires qui bénéficient déjà des bienfaits de l'Internet et ses services. En permettant désormais à des milliers de Congolais de bénéficier des services de Communications Électroniques, le FASUCE a encouragé le développement des nouveaux services, la création des contenus locaux, favorisant ainsi l'inclusion numérique.



M. Léon Juste IBOMBO, Ministre des Postes des Télécommunications et de l'Économie Numérique accompagné du Directeur Général de l'ARPCE encourageant une élève du Collège de Loango

Inclusion Numérique

Le collège Okongo Dimi à Tchikapika dispose désormais d'une salle multimédia



M. Jean Jacques BOUYA, Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (au centre), accompagné des membres du FASUCE posant avec les élèves de l'école de Tchikapika

Une salle multimédia équipée de 15 ordinateurs, d'un panneau solaire, d'un vidéoprojecteur et d'une connexion Internet a été inaugurée mardi 12 mars 2023 au collège Okongo Dimi à Tchikapika, dans le département de la Cuvette, en République du Congo.

L'événement a été honoré de la présence du Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Jean Jacques BOUYA, du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO et du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), Louis-Marc SAKALA.

Financée par le Fonds pour l'Accès au Service Universels des Communications Électroniques (FASUCE), dont l'ARPCE est l'organe de gestion, cette salle multimédia offre aux élèves de la communauté de Tchikapika l'opportunité de se familiariser avec l'outil informatique, de

mener des recherches et de se connecter avec le reste du monde.

Le Ministre Léon Juste IBOMBO a salué l'initiative et a souligné l'importance de la littératie numérique au 21ème siècle. Il a déclaré que le gouvernement s'engage à combler la fracture numérique en fournissant un accès à la technologie dans toutes les régions du pays.

Le Directeur Général de l'ARPCE, Louis-Marc SAKALA, a indiqué que l'Autorité de Régulation mettrait

tout en œuvre pour garantir la disponibilité et l'accessibilité de l'infrastructure numérique à tous les citoyens.

L'inauguration de cette salle multimédia est une étape importante dans les efforts visant à développer le numérique en République du Congo. Avec le soutien continu du gouvernement et de ses partenaires, de plus en plus d'élèves auront accès à la technologie et auront l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir à l'ère du numérique.



M. Jean Jacques BOUYA, Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier accompagné de Monsieur Léon Juste IBOMBO, Ministre des Postes des Télécommunications et de l'Économie Numérique devant un poste de travail d'un élève

Portrait

Léthisia ONDONGO : nom de code « Infosutiles » !



Mme Léthisia ONDONGO, Cheffe de Bureau Communication Interne à l'ARPCE

Elle fait partie du cercle quelque peu exceptionnel du personnel ayant effleuré tôt l'écosystème Télécoms sous le label de la Direction Générale de l'Administration Centrale des Postes et des Télécommunications (DGACPT) dès 2008, en tant qu'opératrice de trafic. Portrait exprès d'une femme dont la tâche s'est identifiée à sa personnalité.

Comme ceux des agents ayant obtenu le profil de poursuivre la délicate mission de contrôle et de normalisation du secteur avec la création, en novembre 2009, de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) sur les cendres de la DGACPT, Léthisia rejoint vite le Service Communication et Relations Publiques en 2011 au sein duquel elle œuvre en tant que Chargée de Communication

et Relations Publiques.

Elle va y passer une bonne dizaine d'années à explorer les contours parfois ardues des métiers de la communication, en se mettant à jour continuellement car alarmée par la vitesse de l'évolution du marché des Télécoms et du numérique, mais aussi et surtout celle des besoins de l'Agence qui scrute de nouvelles pistes de sa communication.

De ce moment fait d'apprentissage et de découvertes, Léthisia y conserve un souvenir professionnel indélébile. Elle se souvient, presque à fleur de peau, de la campagne d'identification des abonnés de la téléphonie mobile en 2011 à laquelle elle avait pleinement participé. Un épisode mémorable dont l'intrigue va se poursuivre dix ans, durant lesquels elle

participe à plusieurs projets nés sous ses yeux.

Une belle expérience qui va être couronnée, en 2021, par sa nomination comme Cheffe de Bureau Communication Interne au sein du Service de Communication et Relations Publiques de l'ARPCE. S'il est vrai que Léthisia mérite largement ce poste à l'analyse de ses aptitudes professionnelles, c'est aussi grâce à des prérequis naturels d'altruiste que lui reconnaissent ses collègues.

Madame O, comme on l'appelle affectueusement, possède un grand sens du relationnel et de l'écoute. En maniant, sourire aux lèvres, l'art de la persuasion et de la diplomatie exigé pour un tel poste, elle sait compter sur sa bonne connaissance de l'entreprise et de sa culture, mais également de ses activités.

C'est à juste titre qu'on l'appelle par ailleurs Madame « Infosutiles », allusion faite à la gestion d'une des pages sociales de l'entreprise qui permet la diffusion d'informations essentielles à destination de tous les salariés de l'ARPCE. Informatrice, rassembleur du personnel autour de l'image et des valeurs de l'entreprise, gestionnaire du journal interne La Grand'Actu du Régulateur, les tâches sont multiples...

Mais qui est réellement Léthisia? Née un 30 mars à Brazzaville, Léthisia est détentrice d'un BTS en marketing et gestion

commerciale à l'Institut de gestion et de développement économique, après avoir traversé deux années de parcours au département des Sciences et Techniques de la Communication de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Elle fait partie de la génération ayant obtenu le Baccalauréat série A en 1997. Un repère important au regard des événements malheureux qu'avait traversé le pays cette année.

Léthisia a forgé son parcours par plusieurs stages professionnels: Au département des Ressources Humaines de

la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à Brazzaville et aux Assurances et Réassurances du Congo, pour ne citer que ces deux entreprises.

Pourtant, c'est en 2007 qu'elle scellera réellement son contrat avec le monde du travail en qualité de Secrétaire comptable à la société C. DANDRES.

Du haut de son 1m68, paré d'un teint ébène soigneusement épuré, Léthisia ne renifle pas la posture d'une mère de six enfants. Six bonnes maternités n'auront pas suffi à lui ôter les

faveurs d'une beauté toujours indescrivable. Mariée depuis juillet 2017 à Patrick Ondongo, Léthisia est une servante de Dieu. Elle le clame sans cesse sous la ritournelle de « passionnée de Dieu ». Une causalité qu'elle entretient depuis son enfance.

Lorsqu'on lui demande qu'elle est sa couleur préférée, elle répond mieux par sa prestance vestimentaire à deux textures: le bleu et le vert. Une fusion dont elle ne se lasse presque jamais comme son plat préféré de bouillon de mâchoiron accompagné d'un plat de saka-saka à la mouambe.



ARPCCE inside

ARPCCE English club : l'ARPCCE salue le progrès de son initiative



Vue de la salle lors d'une session du Club d'Anglais de l'ARPCCE

Lancé le 17 juin 2022, sous l'impulsion du Directeur Général de l'ARPCCE ; M. Louis Marc SAKALA, dans le cadre de la promotion du multilinguisme, "l'ARPCCE English Club" voit, à chaque session, le nombre de ses membres s'accroître. Cet espace d'apprentissage vise à créer un environnement d'immersion où les apprenants mettent en application les cours d'Anglais qu'ils suivent.

Porté par le Service de Communication et Relations Publiques, avec l'appui du Service des Ressources Humaines et de la Documentation, "l'ARPCCE English club" est ouvert aux agents et cadres de l'ARPCCE ainsi qu'aux personnes extérieures désireuses d'apprendre la langue de Shakespeare. L'espace veut également permettre à ceux qui maîtrisent la langue Anglaise de s'exercer afin de préserver le niveau déjà acquis.

« C'est une occasion d'entretenir son niveau en Anglais et de développer une communauté en entreprise, entre salariés », explique Mme Raissa BOUEBARRET, responsable de la promotion du multilinguisme à l'ARPCCE. Pour elle, à travers le contenu en

Anglais qui est partagé dans le groupe WhatsApp de l'entreprise, « les animateurs entendent mettre constamment les apprenants dans le bain », tout comme l'indique le slogan de "l'ARPCCE English Club" : Practices makes perfect ! En Français : c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Les activités de "l'ARPCCE English Club" sont essentiellement constituées de rencontres qui sont organisées tous les vendredis de 12h à 13h dans la salle de conférence de l'ARPCCE. Les sessions offrent diverses activités telles que : le jeu de rôles la narration d'histoires, les projections de films, les interviews, les séances de débats, les animations des membres du Club d'Anglais de Washington House. Quel que soit

le niveau, les participants sont emmenés à parler Anglais entre eux, sans tenir compte des lacunes. Le but étant de se familiariser avec la langue Anglaise.

Créé dans le but, d'une part, de donner l'opportunité aux employés de s'approprier l'Anglais et, d'autre part, d'améliorer les compétences linguistiques ainsi que d'enrichir les connaissances du personnel dans la langue de Shakespeare, "l'ARPCCE English Club" entend élargir ses activités à l'avenir en organisant des visites dans des ambassades anglophones telles que l'ambassade des États-Unis, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et du Ghana, en vue de permettre aux membres de pouvoir pratiquer l'Anglais avec des natifs professionnels.

Notons que l'ARPCCE lancera cette année, son "English Club" à l'Antenne Départementale de Pointe-Noire.

Arrêt sur images



Le Saviez-Vous ?

La révolution des Fintech

Le terme Fintech est la contraction des mots "Finance" et "Technology". Les FinTechs désignent ainsi les entreprises, généralement des start-up, qui évoluent dans le secteur de l'innovation technologique applicable aux services financiers et bancaires. Leurs champs d'actions s'étendent du financement alternatif des entreprises jusqu'au paiement en ligne, en passant par la gestion d'épargne, le prêt, les agrégateurs de comptes bancaires, etc.

Quel est le but recherché par une Fintech ?

Une Fintech cherche avant tout à offrir aux clients des services financiers de meilleure qualité et moins coûteux. Les FinTechs ont donc une approche disruptive de l'univers de la banque, de la finance et de l'assurance.

Fintech et licorne : Quelles différences ?

Une start-up devient une licorne quand elle est valorisée à plus d'un milliard de dollars. Une fintech peut ainsi devenir une licorne et on constate un nombre de licorne de plus en plus important à travers le monde du fait d'une profusion de capital venant d'investissements en

capital risque...mais les choses pourraient très rapidement changer en 2023.

La "décacorne" valorisée à plus de 10 milliards de dollars,

La "super licorne" évaluée à plus de 100 milliards de dollars,

La "licorne morte" pour l'entreprise qui n'a finalement pas survécu.

Quelles sont les différentes activités des fintechs ?

Activités de la Fintech pour les particuliers

Si l'aspect financier évoque principalement les banques et assurances, les Fintechs ne se résument donc pas au seul secteur bancaire et concernent également aussi bien le marché des particuliers que celui des professionnels.

Les services financiers proposés par les Fintechs touchent directement les particuliers avec la présence d'acteurs comme : les banques mobiles (banques en ligne et néobanques), les assurances, gestion des sinistres ou des contrats, les solutions de paiement (Paytechs) et de transfert d'argent, la gestion d'argent et de budget : avec

des apps innovantes comme les agrégateurs de comptes, les cagnottes et autres plateformes de dons, les "assistants" d'épargne (robo-advisors par exemple), l'épargne participative et plateformes de trading (ex. les cryptomonnaies), les financements avec le micro-crédit ou le prêt participatif (crowdlending, crowdfunding)...

Activités de la Fintech dédiées aux professionnels

Pour les professionnels, la gamme des services déployée est aussi variée via des Fintechs comme: les néobanques, les logiciels de compta, de trésorerie et de notes de frais, les gestionnaires de paie, de retraites, les services de gestion de relation client, l'évaluation, la fidélité, l'épargne salariale, le financement avec le crowdfunding (financement participatif), des solutions d'encaissement des paiements en France ou à l'international, les courtiers en assurances, la Regtech pour gérer les risques : cybersécurité, analyse de données, gestion de fraudes, vérification d'identité, Intelligence Artificielle, mise en œuvre de la Blockchain...

Source :

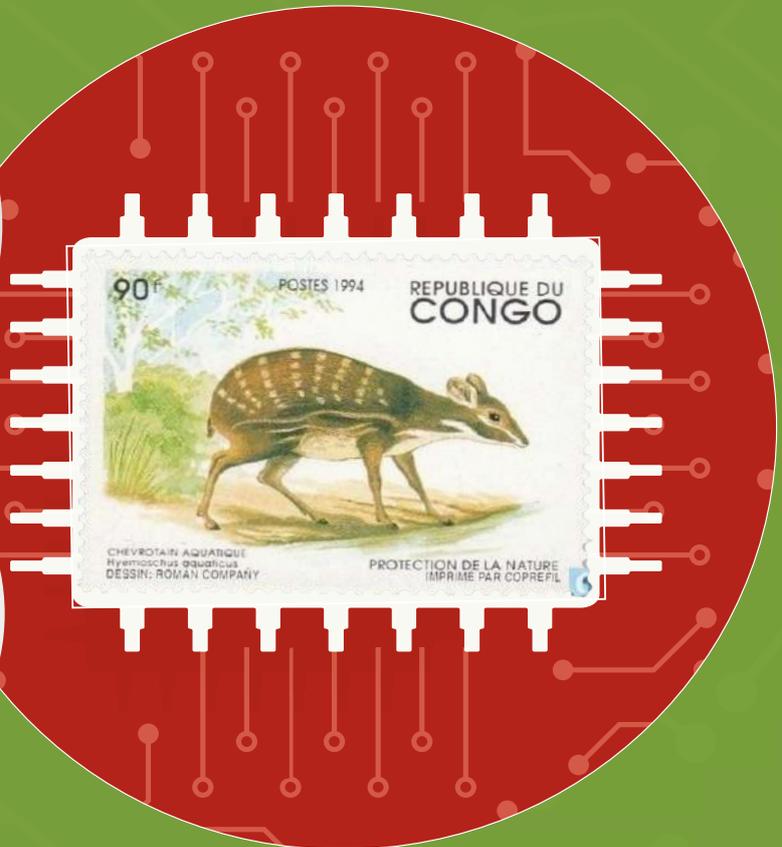
<https://www.pricebank.fr/>



TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Plus de **securité**, de **fiabilité**, de **traçabilité**
et de **gain de temps**

Désormais, privilégions les paiements électroniques
pour le règlement de nos factures d'eau,
d'électricité, de téléphone, d'abonnement aux
chaines télévisuelles, d'internet, etc.



: IMM. ARPCE 91 BIS AVENUE DE L'AMITIÉ : +242 510 7272



2490 BRAZZAVILLE - CONGO



: ARPCECONGO

P	L	A	P	P	R	E	N	D	R	E	G	B	E	I	R
I	U	R	B	A	I	N	O	E	E	C	A	O	R	D	E
L	I	C	H	I	E	N	I	B	S	R	G	I	U	E	N
E	S	P	E	R	E	R	R	O	O	I	N	R	E	E	G
B	O	U	Q	U	I	N	S	U	L	R	E	R	H	S	R
E	C	N	A	I	B	M	A	T	U	E	L	I	T	E	A
G	O	U	V	E	R	N	E	M	E	N	T	E	L	I	P
A	I	D	E	B	I	B	L	I	O	T	H	E	Q	U	E
N	O	T	A	B	L	E	N	O	I	T	A	N	A	M	E
T	E	L	E	V	I	S	I	O	N	L	U	C	I	E	U
S	U	R	R	E	A	L	I	S	M	E	M	O	H	O	E
C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	O	N	C	E	F

Mots de 3 Lettres : Foi, Feu, Lui, Arc, Don, Bien, Air, Rue, Iso, Cil, Dot,

Mos de 4 lettres : Pile, Puce, Aide, Home, Prie, Bain, Père, Oser, Age

Mots de 5 lettres : Boire, Chien, Heure, Elite, Tâche, Noirs, Gagne, Idées, Lucie, Durée, Gants

Mots de 6 lettres : Écrire, Nectar, Urbain, Debout, Résolu

Mots de 7 lettres : Notable, Espérer, Vision

Mots de 8 lettres : Ambiance, Bouquins, Épargner,

Mots de 9 lettres : Apprendre, Bibliothèque, Émanation

Mots de 10 lettres : Télévision

Mots de 11 lettres : Surréalisme

Mots de 12 lettres : Gouvernement

Mots de 13 lettres : Communication

Plaisirs de table



Sauce d'arachide au poulet

Délicieuse sauce d'arachide au poulet que vous pouvez servir avec du riz, du fofou, ou tout ce que vous voulez.

Ingrédients :

- 1 tasse de pâte d'arachide (beurre de cacahuète)
- 1 kg de poulet
- Une cuillère à soupe de tomate concentrée
- 1 oignon
- 3 gousses d'ail
- Des oignons verts; découpés en

tranches

- un mélange de feuilles de basilic, persil.
- Piment, à votre goût
- Vous aurez aussi besoin d'huile
- Assaisonnez avec du sel et du poivre

Préparation

La première étape consiste à faire frire le poulet jusqu'à ce qu'il soit doré; Donc, pour cela, ajoutez un peu de sel et de poivre sur le poulet. Chauffez environ 100 ml d'huile et faites dorer;

Puis dans un mixeur; ajouter l'ail; piments forts, ajoutez le mélange de basilic et le persil;

Avec les oignons verts, mélangez tous ensemble

Maintenant, mélangez la tomate concentrée avec une tasse d'eau et ajoutez dans le mélange d'oignon.

Faites chauffer l'huile végétale restante et faire revenir le mélange de tomates.

Dans un litre d'eau, ajoutez le beurre de cacahuète et bien mélangez.

Après avoir fait frire la sauce de tomates pendant 10 minutes, ajoutez le beurre de cacahuète dessus;

Ensuite, ajoutez un litre d'eau supplémentaire et assaisonnez à votre goût avec du sel et du poivre, vous pouvez aussi mettre un cube si vous le souhaitez;

Cuisson

Laisser cuire au moins 30 minutes à feu moyen sans fermer le couvercle.

Ne pas oublier de remuer la soupe de temps en temps

Après 30 minutes, ajoutez les légumes de votre choix dans votre soupe avec le poulet et laissez cuire pendant 15 minutes de plus.

Quand c'est presque fini, réduisez le feu à très doux et laissez mijoter jusqu'à ce que vous puissiez voir de l'huile sur la soupe.

Servez avec du riz, du manioc, du pain ou avec du fofou.

Astuces & Conseils

Papier aluminium en cuisine

Si on a tendance aujourd'hui à limiter l'usage du papier aluminium en cuisine, Il n'en reste pas moins un matériau à avoir absolument à la maison car il a des utilisations multiples. La Grand' Actu du Régulateur vous propose quelques astuces surprenantes du papier alu qui faciliteront votre quotidien.

1- Aiguiser le ciseau : votre ciseau ne coupe plus très bien, Il vous suffit de prendre une feuille d'aluminium, de la plier en 4 et de la découper avec votre ciseau plusieurs fois. Il retrouvera tout son tranchant.

2- Nettoyer les casseroles : des résidus de nourriture brûlée sont souvent collés au fond de vos casseroles ou sur les grilles de votre barbecue. Prenez une feuille d'aluminium et faites-en une boule pour récurer. Cette boule de papier abrasive vous

aidera à tout frotter.

3- Faciliter le repassage : une feuille de papier aluminium placée sous la housse de votre table à repasser va diffuser la chaleur du fer à repasser sur l'envers du vêtement. Ainsi vous repassez les 2 côtés en même temps, cela vous permettra aussi de gagner en temps.

4- Faire briller l'argenterie : tapissez un récipient de papier alu, le remplissez-le d'eau froide et versez 2 cuillères à café de gros sel. Ensuite placez-y vos pièces

d'argenterie et laissez agir quelques minutes. Faites sortir du récipient et utilisez un chiffon doux pour les faire briller. Cela marche aussi pour vos bijoux.

5- Améliorer la diffusion du Wifi : vous avez du mal à capter votre signal Wifi, votre box Internet est sans doute mal placée dans un coin ou contre un mur. Pour mieux diffuser le signal, prendre un morceau de carton, le recouvrir de papier aluminium et le placer derrière votre routeur et le tour est joué.



Sara Love & Arnaud

Un bonheur n'arrive jamais seul...

Il était une fois Sara AHOU, puis vint Arnaud NDE-KE, « son ADN ». Dieu, par Sa grâce divine, les a revêtus de son infini amour, qui désormais les lie ensemble pour l'éternité.

Après avoir scellé coutumièrement leur union le 3 mars 2023 à Pointe-Noire et établi leur engagement devant l'officier d'Etat civil le 18 mars 2023 en France, ils ont reçu le jour même, leur bénédiction nuptiale.

Une alliance brille désormais au doigt de Mme NDE-KE Sara Love, l'anneau d'or qui scelle le serment ; un "Oui" pour la vie.



Honorée Shekina

La famille s'est agrandie de Honorée Shekina né le 02 avril 2023 : un miracle de la vie qui va remplir toute la famille PANZOU de joie et de tendresse.

L'adorable petite fille illumine les jours, tout en écourtant les nuits de ses bienheureux parents.

« Elle a rempli notre maison de bonheur ».

Paquita Eunice Gilberta



Ygord NTANDOU a une fois de plus puisé sa joie dans la source parentale.

Des petits yeux noisette, des petits pieds potelés adorables, des petites mains à croquer, une peau douce comme une rose.

Notre petite Paquita Eunice Gilberta est née le 08 mars 2023. Elle fait déjà le bonheur de ses parents !

La famille s'agrandi et nage dans le bonheur...

Elyjah Ayronn



Après une belle rencontre, un match de qualification et une bonne tactique de jeu, le couple Olvy et Gerdy GANONGO sont allés droit au but ! Et 1, et 2, et 3... Voilà Elyjah Ayronn qui est entré dans l'équipe le 9 février 2023. Quelle belle victoire !

Vous allez découvrir les joies de la parentalité. Profitez de chaque minute !

Kile-Denver Nolhan



Débordés à toute heure, mais comblés de bonheur !

Des milliers de bisous et de câlins, des boîtes de lait par-ci et des couches par-là, c'est à peu près ça leur quotidien, depuis l'arrivée de Kile-Denver Nolhan, le 28 février 2023 dans la famille de notre chère As De Cœur.

« Depuis, chaque jour leur réserve son lot de découvertes, de joies et d'émerveillements ! »



Journée internationale des **Droits des Femmes**

**« Pour un monde digital inclusif :
innovation et technologies pour
l'égalité des sexes »**

